



BRÉCÉ

www.mairie-brece.fr

FLASH INFOS BRÉCÉ

Du 4 juin 2020

n° 101

Infos Municipales



Installation du nouveau conseil municipal

Le conseil municipal élu le 15 mars dernier a tenu sa première réunion d'installation le mardi 26 mai et

procédé à l'élection du maire et des adjoints :

Maire : M Chevance

Adjoints :

- Mme Pédrone : Enfance, Jeunesse, Affaires scolaire
- M Boinet : Environnement, Développement durable, Mobilités
- Mme Cadieu : Cohésion sociale, Personnes âgées, Petites enfance
- M Poullaouec : Finances, Nouvelles technologies
- Mme Perche : Culture, Communication, Vie associative.



Information déchèteries Rennes Métropole

Jusqu'au 6 juin inclus, l'accès à toutes les plateformes végétaux et aux déchèteries continue sur rendez-vous.

A partir du 8 juin, retour à la normale.

Toutes les déchèteries seront de nouveau ouvertes, aux horaires habituels et avec le fonctionnement habituel (sans réservation).

Numéro vert : 0 800 01 14 31 du lundi au vendredi (hors fériés) de 9h à 12h30 (11h30 le jeudi) et de 13h30 à 17h.

Toutes les informations pratiques sur l'ensemble des collectes pour les particuliers et les professionnels (verre, textile, cartons, biodéchets...) sont disponibles sur dechets.rennesmetropole.fr.

Nouveau calendrier de collecte

Le nouveau calendrier de collecte des déchets sera diffusé en boîte aux lettres au mois de juin comme les années précédentes. Il concerne les ordures ménagères et déchets recyclables et sera valable de juillet 2020 à juin 2021.

A noter que ce calendrier sera diffusé cette année seul, au milieu de la pub.



Modalités d'inscription au transport scolaire et Nouveautés BreizhGo 2020 - 2021

En septembre 2017, la Région Bretagne s'est vue doter de la compétence transport scolaire hors agglomération et métropole, précédemment assurée par les départements. Chaque territoire ayant fait des choix d'organisations et de tarifications différentes,

la Région a hérité d'une situation hétérogène. Elle a engagé dès cette date d'importants chantiers d'harmonisation afin de garantir à chaque élève un traitement équitable des demandes de transport. La rentrée 2020 - 2021 sera marquée par plusieurs évolutions importantes.

À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les

modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes.

Pour l'année scolaire, les familles paieront 120€ pour le 1er et le 2e enfants transportés puis 50€ pour le 3e. La gratuité s'appliquera à partir du 4e enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90€ pour être transportés en car et paieront 120€ pour être transportés en train.

Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/ille-et-vilaine>.

En complément de cette offre de transport scolaire, la Région Bretagne devrait proposer dans le courant du mois de septembre 2020, à tous les jeunes bénéficiant de l'abonnement scolaire, l'option « Scolaire + » permettant pour 80€ supplémentaires par an d'accéder à l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo jusqu'au 6 juillet 2021 (en dehors des trajets effectués depuis ou vers l'établissement scolaire).

Enfin, afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit - le **02 99 300 300**.



Information travaux - Fibre Optique

1/ Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune, des travaux de remplacement et de création de poteaux télécoms se dérouleront pendant les mois de **juin et juillet** notamment sur les lieux suivants : Les Landelles, le Patis, les Planches, la Croix Rouge, D486, placis du Verger, rue du Champ de la Fontaine.

2/ Afin de procéder à la rénovation et aux entretiens périodiques du pont n°841 au lieu-dit les Métairies, le stationnement et la circulation seront interdits du 6 juin au 26 juin 2020. Une déviation sera mise en place.



Distribution de masques

Sur présentation d'un justificatif de domicile, une nouvelle distribution de masques adultes et enfants se déroulera sur le parking des cellules commerciales.

Le RDV est fixé au **samedi 13 juin 2020 de 10H00 à 12H00**

Registre canicule

Cette année encore, la mairie met à disposition des personnes fragilisées un registre (nominatif et confidentiel) afin de pouvoir intervenir en cas de canicule. Les personnes âgées ou en situation de handicap souhaitant bénéficier du dispositif sont donc invitées à se faire connaître en Mairie.

L'inscription est gratuite et peut être accomplie aussi bien par la personne concernée que par un tiers



INFOS UTILES

Urgences

GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
Samu : 15 ou 02 99 59 16 16

Services de santé

SOS médecins : 36 24 ou
02 99 53 06 06

Pharmacie de garde : 32 37
Infirmières

Mmes Gautier et Severo
Soins à domicile ou au cabinet
5 rue de Bretagne - Brécé
06 44 85 25 54

Mairie

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Fermée le mardi après-midi
Samedi 8h30 - 12h00
02 99 00 10 09
accueil@mairie-brece.fr

Médiathèque

Mardi 15h30 - 17h30
Mercredi 10h00-12h30 et 14h-18h
Vendredi 15h30 - 18h
Samedi 10h - 12h30
02 99 62 10 31
mediatheque@mairie-brece.fr

Collectes des déchets

Numéro vert service déchets
Rennes Métropole: 0.800.01.14.31

Collecte des ordures ménagères

Mardi après-midi

Collecte des bacs jaunes

Vendredi matin semaines impaires

Déchetterie Acigné

Lundi, Jeudi et Vendredi

14H - 18h

Mercredi et Samedi

9h - 12h et 14h - 17h

Plateforme de déchetterie

Lundi et vendredi

9h - 12h

Mercredi et Samedi

14h - 18h (17h à partir du 2/11)

Signalement Voirie

Formulaire sur metropole.rennes.fr
rubrique pratique/ @démarches

Dépannage 24h/24

SPL : 02 23 22 00 00
Enedis : 09 726 750 35
GRDF : 0 800 47 33 33

RÈGLES LIÉES AU COVID 19

Nous vous remercions de bien vouloir respecter les règles suivantes :

- Lavez vous les mains avant d'entrer dans la médiathèque
- Le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans
- Déposez vos retours en entrant dans l'espace prévu à cet effet
- Gardez une distance d'un mètre au minimum avec toute personne

Bonne visite !



Dès le **mercredi 10 juin**, la médiathèque vous propose de nouveau un **accès direct aux collections** :

Plus de prise de rendez-vous, et une ouverture : les **mercredis**, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, et les **samedis** de 10h à 12h30.

Afin de respecter les mesures sanitaires, le port du masque sera obligatoire pour les adultes.

En cas d'affluence, nous nous réservons le droit de réguler les entrées dans l'enceinte de la médiathèque.

Pour information, les abonnements ont été prolongés automatiquement de deux mois. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information.

**Animation Enfance
Jeunesse Léo
Lagrange**
APS MATIN ET SOIR :
REOUVERTURE à

L'ensemble des familles à compter du **lundi 8 juin**

L'accueil de vos enfants se fera sur inscription. Vous trouverez ci-dessous un lien pour pouvoir inscrire vos enfants sur la période du 8 au 19 juin pour le moment <https://framaforms.org/inscription-aps-matin-etou-soir-1591178035>

Merci de faire vos inscriptions avant le vendredi 5 juin à 10h pour les 2 semaines à venir.

Conditions d'accueil :

Lieux : Ecole des 4 vents

Horaires d'accueil :

APS matin : 7h30/8h30

APS soir : 16h30/18h30

L'équipe d'animation sera en charge de l'encadrement des enfants présents, dans le respect des gestes barrières et de distanciation physique. Nous veillerons à limiter les brassages entre enfants mais ne pouvons garantir la présence d'un animateur par classe. Un même encadrant pourra être référent de plusieurs groupes dans la limite d'un adulte pour 10 enfants.

En fonction de la météo, les jeux et activités en extérieur seront privilégiés ; en cas d'intempéries, les enfants seront accueillis en salle polyvalente de l'école pour les élémentaires et en salle de motricité pour les maternelles.

L'accueil des familles se fera par la porte

principale de l'école (les parents n'étant pas autorisés à rentrer dans l'enceinte scolaire). Un animateur référent vous accueillera matin et soir.

Le gouter sera fourni. Merci de faire en sorte que vos enfants aient une gourde.

Les règles de facturation restent les mêmes d'avant confinement avec facturation à la 1/2h en fonction de votre QF (toute 1/2h entamée sera due)

ANIMATION JEUNESSE

Antonin, animateur jeunesse, propose depuis le 18 mai des animations numériques via DISCORD et déambule les après-midis dans la commune à la rencontre des jeunes brécéens. Il souhaite proposer petit à petit des animations hors les murs. La réouverture de l'Espace Jeunes pour un accueil au local n'est pas encore à l'ordre du jour mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Il contacte les familles en ce moment pour leur expliquer sa démarche et connaître les disponibilités des jeunes.

N'hésitez pas vous aussi à le contacter si besoin au 06.42.38.83.11 ou par mail brece.jeunesse@leolagrange.org

INFOS ÉTÉ

Les éléments concernant l'ouverture de l'ALSH et l'animation jeunesse cet été seront communiqués à partir du **mardi 9 juin** par mail, sur la plateforme Kidizz et sur le site internet de la commune. Nous sommes en train d'organiser les conditions d'accueil des enfants et jeunes dans le respect des conditions sanitaires imposées.

Si besoin Frédérique Gicquiaux reste joignable à brece@leolagrange.org

Directeur de la publication : Christophe CHEVANCE / Responsable de la publication : Olivia PERCHE

Conception, Réalisation, Impression : Laetitia MOREAU - Mairie de Brécé

Annonces à adresser à accueil@mairie-brece.fr au plus tard le vendredi semaine paire pour une parution le jeudi de la semaine impaire.

Vous pouvez recevoir le Flash Info par email en faisant la demande à accueil@mairie-brece.fr ou via le site www.mairie-brece.fr